Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 022-212200646-20261020-D2026_66-DE

DÉPARTEMENT DES COTES d'ARMOR

N° 2026.66

COMMUNE de GOUAREC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 20 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt octobre à vingt heures, le conseil municipal de la Commune de GOUAREC, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jérôme LEJART, Maire.
***Date de la convocation** : 13 octobre 2026*
***Présents** : Jérôme LEJART, Maire – Évelyne MINIER – Claude TAUVRY – Martine LE BOZEC, adjoints - Marilyn LE MOIGN – Annick GUYON – Xavier CERTAIN – Isabelle LE DREFF – Fabienne LE BRIS – Philippe POCHON – Gurvand BOURHIS – Sébastien MARTIN – Arnaud NAJARRO.*
***Absents excusés** : Romain SPONNAGEL – Nina CORLAY.*
***Secrétaire** : Évelyne MINIER*

Votants : 13	Pour : 13	Abstention : 0	Contre : 0

OBJET : Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets – Année 2025

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, établi par la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh (CCKB).

Il rappelle que la CCKB exerce la compétence de gestion des déchets ménagers et assimilés sur son territoire. Elle assure notamment la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective, la gestion des déchèteries et les actions de prévention et de réduction des déchets. Le traitement des déchets est confié au SIRCOB.

Le rapport présente l'organisation du service, les moyens humains et matériels mobilisés, les quantités de déchets collectées et traitées, les actions de prévention ainsi que les données financières de l'exercice 2025.

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à prendre connaissance de ce document.

Après présentation du rapport et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **prend acte** de la présentation du **rapport annuel 2025** sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh.

Fait et délibéré le 20 octobre 2026
Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE GOUAREC 22570